



Commune de Barberaz
Savoie

Barberaz vous aide dans vos démarches

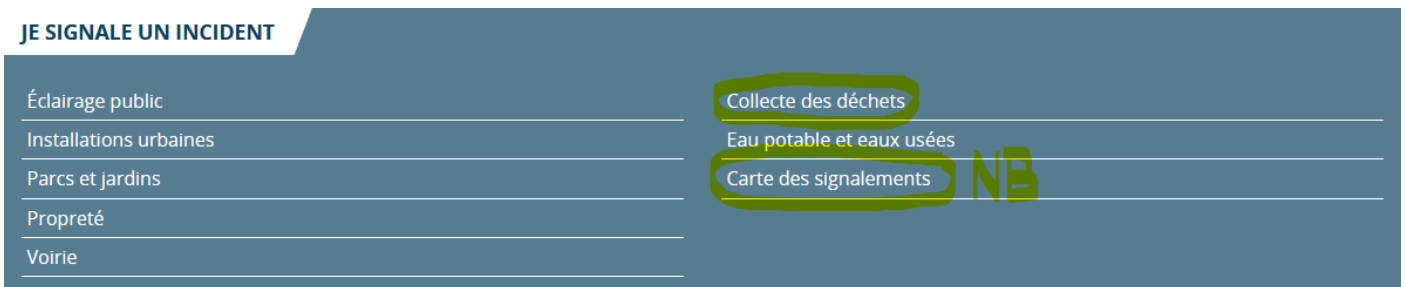
COMMENT DÉCLARER DES POUBELLES QUI DÉBORDENT ?

⇒ Se rendre sur <https://simplici.chambery.fr/>

⇒ Sélectionner **JE SIGNALÉ UN INCIDENT** parmi les 3 photos du ruban supérieur de la page



⇒ Choisir **Collecte des déchets** parmi la liste de 8 propositions affichées :



NB : la proposition **Carte des signalements** permet de vérifier au préalable si l'incident n'a pas déjà été signalé cf. exemple ci-dessous :



1

Lieu de votre signalement

⇒ D'abord indiquer où se situe le signalement en utilisant une des deux méthodes ci-après :

⇒ soit en renseignant l'adresse précise

⇒ soit en cliquant sur la carte à l'endroit du signalement

!! Attention !! Dans ce 2ème cas, s'assurer que la rue indiquée par l'application correspond à peu près à la réalité, il peut y avoir un léger décalage de rue dans certains quartiers

⇒ puis caractériser le signalement : dans notre cas SOIT **Container** ou **bac qui déborde** SOIT **Conteneur hors service**

⇒ puis compléter le champ **Plus d'informations** et **Ajouter une photo** si lieu (une photo d'ensemble possible ainsi qu'une photo de détail)

⇒ puis cliquer sur **Suivant** en fin de page

2

Vos coordonnées

⇒ Compléter ses coordonnées (seule l'adresse email est obligatoire)

⇒ Puis cocher la case attestant la majorité numérique

⇒ Puis cliquer sur **Valider** en fin de page

3

Résumé et historique

⇒ Le numéro de suivi associé au formulaire est confirmé, en parallèle un courriel de confirmation est envoyé à l'adresse email indiquée.

⇒ Vous pouvez consulter le résumé et l'historique de votre signalement